

## MENTION

## SCIENCES DE LA MATIERE

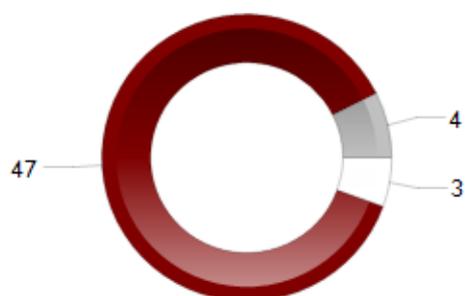
## PARCOURS

## NANOSCIENCES, NANOMATERIAUX ET NANOTECHNOLOGIES

### — DEVENIR DES DIPLÔMÉS —

Situation professionnelle au 1er décembre 2020,  
18 mois après l'obtention de leur diplôme

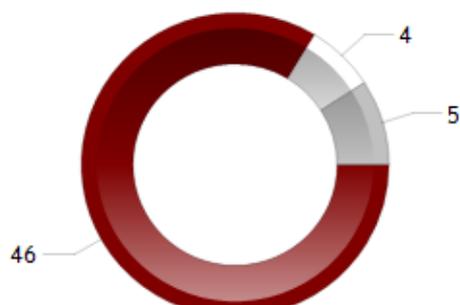
Nombre de réponse(s) : 54



Taux d'insertion  
à 18 mois : 94%  
à 30 mois : 92%

Situation professionnelle au 1er décembre 2021,  
30 mois après l'obtention de leur diplôme

Nombre de réponse(s) : 55



■ En emploi    □ En recherche d'emploi    ■ Autre (dont poursuite d'études, promesse d'embauche et divers congés)

### — EXEMPLES D'INTITULÉ D'EMPLOI —

- Ingénieur informatique et système embarqué
- Doctorant en physique des matériaux
- Chargé d'études et de modélisation

- Consultant en application
- Ingénieur en électronique
- Doctorant en électronique

- Ingénieur de production
- Doctorant en nanophysique
- Doctorant en nanosciences

### — SATISFACTION —

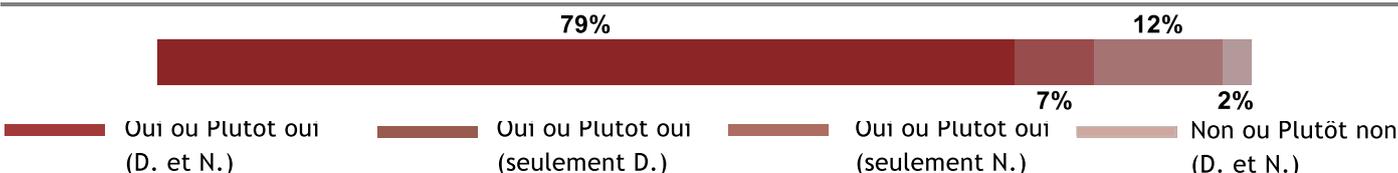
Satisfaction des missions dans l'emploi

Nombre de réponse(s) : 43



Emploi en accord avec la formation (Domaine et Niveau)

Nombre de réponse(s) : 42



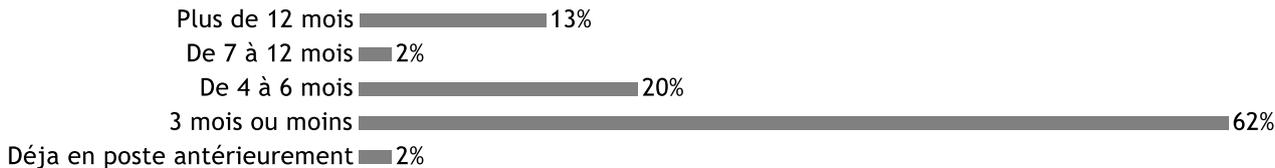
### — MOYENS POUR TROUVER L'EMPLOI —

Nombre de réponse(s) : 42

- Suite à un stage 38 %
- Candidature spontanée 21 %
- Relations personnelles ou professionnelles 17 %
- Sites Web dédiés à l'emploi (hors Cabinets de recrutement) 17 %
- Concours de la fonction publique 2 %
- Création de mon entreprise 2 %

# DURÉE DE RECHERCHE DU 1er EMPLOI

Nombre de réponse(s) : 45



# CARACTÉRISTIQUES DES EMPLOIS occupés à 30 mois

## Contrat

Nombre de réponse(s) : 43



**EMPLOI STABLE :** CDI, fonctionnaire, profession libérale, indépendant, chef d'entreprise

**EMPLOI NON STABLE :** CDD, contrat spécifique au doctorat, alternance, vacataire, emplois aidés, autre

Emploi stable    Emploi non stable

## Statut

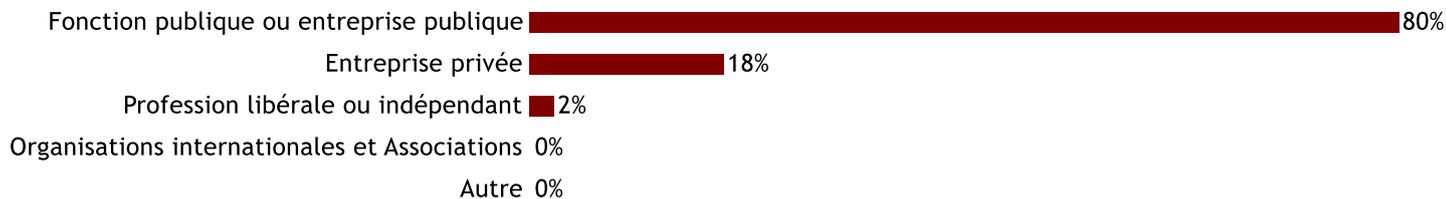
Nombre de réponse(s) : 45



Cadre    Technicien    Employé

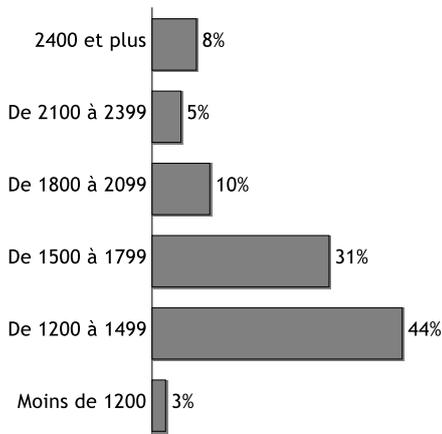
## Employeur

Nombre de réponse(s) : 45



## Revenu net mensuel (dont primes) en euros

(Temps complet, France Métropolitaine) Nombre de réponse(s) : 39



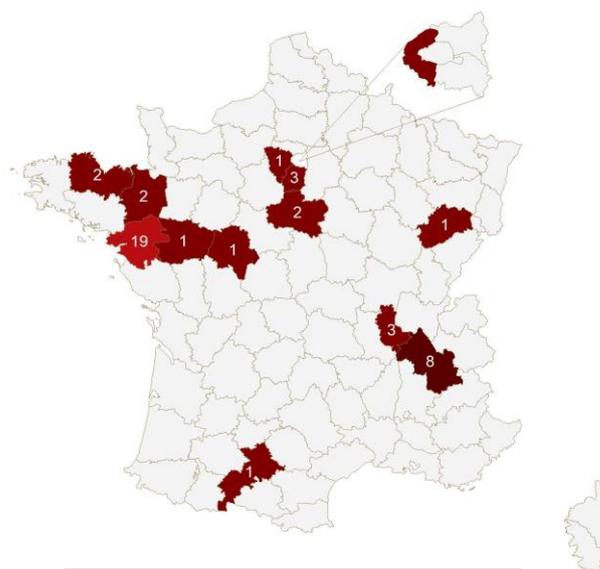
**Salaire médian : 1550 euros**

**Salaire moyen : 1647 euros**

**Définition de l'INSEE :** Le salaire médian est le "salaire tel que la moitié des salariés de la population considérée gagne moins et l'autre moitié gagne plus. Il se différencie du salaire moyen qui est la moyenne de l'ensemble des salaires de la population considérée".

## Lieu de travail

Nombre de réponse(s) : 45



Emplois à l'étranger: 0